

Irma

Quelle vision pour la fonction publique territoriale ? Qu'en est-il des droits et obligations ? Découvrez le point de vue d'une jeune gestionnaire du centre de gestion.

Irma Saxer a 24 ans, elle vient de signer un contrat au centre de gestion après avoir obtenu son BTS. Découvrez son portrait à travers cet article !

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS TRAVAILLEZ-VOUS DANS LA FONCTION PUBLIQUE ?

Pendant mes études, j'ai réalisé 2 stages de 8 et 6 semaines, un en tant qu'assistante administrative, et l'autre dans un service de mobilité internationale.

Je viens de décrocher mon premier CDD en tant que gestionnaire au sein du conseil médical du CDG.

POURQUOI ÊTES-VOUS "ENTRÉE" DANS LA FONCTION PUBLIQUE ?

J'ai eu une opportunité à la suite de mes examens. Je suis contente de mon choix, car j'aime beaucoup les missions qui me sont confiées dans mon emploi au sein du CDG et je pense avoir une véritable vocation pour travailler dans la fonction publique.

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS VOTRE MÉTIER EN 3 MOTS ?

Je dirais la réactivité, l'organisation et être un intermédiaire.

ALLEZ-VOUS CONTINUER DANS LA FONCTION PUBLIQUE ? POURQUOI ?

Oui, si c'est possible. J'aimerais bien pouvoir passer des concours pour être titulaire un jour et évoluer dans ma carrière. Je souhaite connaître davantage l'environnement de la fonction publique territoriale.

QU'EST-CE QUE VOUS DIRIEZ À UN JEUNE QUI SOUHAITE S'ORIENTER DANS LA FONCTION PUBLIQUE ?

Il ne faut pas hésiter à explorer cette possibilité, car il y a certains avantages comparé au privé, comme la sécurité de l'emploi.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE ?

J'attends de me former suffisamment, d'avoir davantage d'expérience afin d'aller plus loin et d'évoluer durant les prochaines années.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES ?

Pour moi, pour qu'un service public puisse être de qualité et aider au mieux la population, il

est nécessaire que l'agent public soit encadré par un statut, et donc des droits et des obligations.

Ce qui est important, c'est le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie qui permet de toujours rester efficace et prêt à aider le public.

LE(S)QUEL(S) VOUS PARAÎT(S) ÊTRE LE(S) PLUS IMPORTANT(S) ?

Il s'agit pour moi de l'obligation de dignité, d'impartialité, de neutralité, du respect du principe de laïcité, mais aussi l'obligation du secret et de la discrétion professionnels.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DES DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES ?

Je pense que cela va s'adapter avec les évolutions du monde du travail mais aussi du monde social, comme par exemple le contexte politique.

QU'EST-CE QUE VOUS SOUHAITERIEZ POUR L'AVENIR ?

J'aimerais obtenir une stabilité d'emploi et m'épanouir dans mon travail : je souhaite réellement continuer dans la fonction publique territoriale.